

Intervention du vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, lors de la session plénière du Parlement européen sur le rôle de l'Europe en République centrafricaine (Strasbourg, 5.2.2014)

« Monsieur le Président, honorables membres,

Au nom de la Haute Représentante et vice-présidente de la Commission européenne, Mme Cathy Aston, j'aimerais réitérer ma grande inquiétude concernant la crise en République centrafricaine et souligner la nécessité de protéger la population. Le pays continue de vivre une très grande crise : l'insécurité est largement diffuse, tout comme les violations des droits de l'homme et la situation humanitaire est préoccupante.

Le tissu social est ébranlé, alimentant davantage les tensions intracommunautaires qui font l'objet d'une exploitation politique et aboutissent à la perpétration de crimes selon le fameux principe « œil pour œil dent pour dent » entre la population chrétienne et la population musulmane.

Des établissements publics qui étaient déjà affaiblis et opéraient dans les limites de leur capacité ont cessé de fonctionner. Désormais, nous ne sommes plus en face d'un Etat affaibli, mais en face d'un Etat que je qualifierais de vide, un Etat que l'on peut difficilement qualifier d'Etat.

Le rétablissement de la sécurité étant la clé de la protection des civils et de la stabilisation de la situation, pour soutenir le processus politique, il n'y a pas de solution militaire à ce conflit. La crise en cours procède d'un manque de consensus politique durant des décennies, de défis latents au sein de la gouvernance et d'une croissance socio-économique déséquilibrée.

L'UE a contribué activement, depuis le début de cette crise à la fin décembre 2012, à la prévention d'un conflit généralisé.

Après la prise de pouvoir violente par les rebelles de la Seleka, en mars 2013, l'UE a soutenu les efforts régionaux et internationaux en vue de l'atteinte d'une solution politique à la crise et de la stabilisation du pays. L'UE a réagi rapidement et globalement pour lutter contre la crise actuelle, en soutenant pleinement l'intervention française.

Sa réaction, consistant à soutenir la stabilité et la croissance, atteste de la capacité de l'UE à réagir face à des crises graves comme celle en République centrafricaine, de manière rapide et suffisante, en utilisant tous les moyens dont elle dispose.

Par ailleurs, elle vient s'ajouter à l'implication croissante de la Commission européenne et des Etats membres de l'UE dans le domaine humanitaire, en débloquant des fonds à hauteur de 76 millions d'euros en 2013, contre 20 millions d'euros en 2012.

J'aimerais souligner trois points fondamentaux, que nous estimons nécessaires pour pouvoir sortir de la crise en République centrafricaine. Premièrement, la sécurité doit de nouveau être restaurée, à commencer par la capitale et par la suite, progressivement, dans la région élargie. L'UE soutient pleinement la Mission internationale de soutien à la République centrafricaine sous conduite africaine, la M.I.S.C.A. et salue le soutien fourni par l'opération française Sangaris pour le rétablissement de loi et de l'ordre, conformément à la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU. Nous apprécions également l'aide bilatérale fournie par les Etats membres de l'UE.

Compte tenu de la priorité absolue de rétablir un environnement de sécurité, le Conseil « Affaires étrangères » de l'UE a pris, le 20 janvier, la décision politique de commencer les préparatifs en vue du lancement d'une opération militaire en République centrafricaine. La

décision a été prise suite à la situation d'anomie et d'insécurité qui perdure dans une grande partie du pays et à la volonté commune d'améliorer la situation de sécurité, afin que l'aide humanitaire directe nécessaire puisse être acheminée à ceux qui en ont besoin.

L'opération de l'UE a pour objectif de compléter les efforts déployés par la M.I.S.C.A. et les forces françaises. Elle atteste de sa volonté de répondre de manière globale.

Je suis ravi que le Conseil de sécurité de l'ONU ait adopté à l'unanimité la résolution 2134 (2014), le 28 janvier, résolution qui autorise l'opération de l'UE en République centrafricaine. L'Union africaine a également salué l'opération de l'UE déployée dans le cadre de la Politique européenne de sécurité et de défense.

Je suis ravi, en tant que ministre grec des Affaires étrangères, car le quartier-général de l'opération est à Larissa, où nous coopérons étroitement avec les forces françaises qui constituent le noyau de l'opération. Deuxièmement, il est important de mettre de nouveau en œuvre un processus politique. Dans ce contexte, la désignation de nouvelles autorités de transition, suite à des consultations transparentes, et la composition équilibrée du nouveau gouvernement en rapport avec les différentes communautés sont des signes positifs.

Par ailleurs, le parcours du Chef de l'Etat de l'autorité de transition dans le domaine des droits de l'homme et de la médiation constitue une occasion unique de promouvoir le processus de transition politique, de réunir tous les partis pour mettre fin à la violence et faire avancer le pays vers la tenue d'élection d'ici février 2015.

L'UE est prête, en étroite coordination avec ses partenaires, à aider le nouveau gouvernement dans la promotion du processus de transition. Tandis que les élections sont nécessaires pour rétablir la légitimité des autorités et l'ordre constitutionnel, la réaction et la mobilisation internationale devront avoir une longueur d'avance afin de lutter de manière durable contre l'instabilité qui récidive en République centrafricaine.

Troisièmement, ces initiatives doivent être associées aux efforts humanitaires pour aider ceux qui en ont besoin. Le 20 janvier, l'ONU et l'UE ont présidé une rencontre internationale de haut niveau qui a permis de collecter quasiment 500 millions de dollars US pour l'aide humanitaire et l'aide au développement.

Il s'agit d'une évolution positive, mais je dois souligner que l'amélioration de la couverture humanitaire et la réactivation de l'aide au développement sont directement liées aux évolutions positives en matière de sécurité.

Nous pensons que notre réactivité revêt une importance substantielle pour le soutien des nouvelles autorités de transition, le rétablissement de l'ordre et la normalisation du processus politique. Nous continuerons de soutenir le processus politique et humanitaire de stabilisation et de contribuer à la création des conditions nécessaires à un développement plus durable.

La reconstruction des institutions étatiques et le soutien de la reprise socio-économique à long terme dans le cadre d'un agenda global pour la consolidation de l'Etat et de la paix sont des objectifs à moyen et à court terme.

L'action de l'UE procurera une véritable valeur ajoutée dans les efforts internationaux pour la stabilisation du pays et le soutien d'une reprise durable, tout en valorisant sa relation de longue date avec la République centrafricaine et les moyens dont elle dispose, dans le cadre d'une approche globale.

Deuxième partie

Merci monsieur le président,

J'aimerais remercier vivement les honorables membres du Parlement européen qui ont pris la parole. Encore une fois, le Parlement européen exprime la sensibilité européenne, la foi en des principes et des valeurs. D'ailleurs, ces derniers mois, le Parlement européen s'est souvent penché sur la situation en République centrafricaine et a contribué de manière concrète à la sensibilisation de l'opinion publique européenne et mondiale, mais aussi à l'activation des mécanismes du Conseil.

Mesdames et Messieurs les députés, la République centrafricaine a été pendant longtemps une crise oubliée. La complexité des problèmes auxquels le pays est confronté est manifeste. Il est important que la communauté internationale continue à avoir une participation active pour faire face à tous ces problèmes, des problèmes qui sont indéniablement des problèmes religieux, raciaux, ethniques, institutionnels, des problèmes liés au développement et ceux d'un pays qui n'existe pas, d'une société civile qui soit être mise sur pied. Nous sommes pleinement conscients de ces contradictions qui doivent être réglées de manière pacifique et politique.

Le Conseil « Affaires étrangères » a décidé d'agir et d'organiser une opération européenne dans le cadre de la politique de sécurité et de défense commune. Cela est particulièrement important. C'est une décision politique particulièrement importante, une décision très importante pour l'entité politique de l'UE.

On a souvent entendu dire que le dispositif des groupements tactiques (battle groups) de l'UE n'a pas été valorisé. Un débat intense a eu lieu au Conseil « Affaires étrangères » sur cette question, car en effet, nous savons que les groupements tactiques doivent être activés à un moment donné. Or, le Comité militaire de l'UE lui-même a évalué la situation et a recommandé au Conseil de ne pas recourir à ce mécanisme, car la caractéristique des groupements tactiques n'est pas compatible avec les conditions spéciales – militaires, politiques et sociales – qui existent en République centrafricaine. Donc, le Conseil a tenu très sérieusement compte de l'avis des experts qui sont en mesure de faire une évaluation sur le terrain, sur la base de critères professionnels et militaires.

D'un autre côté, il est très important de dire – et permettez-moi de le souligner à nouveau – que nous accueillons dans une ville grecque, Larissa, l'état-major de cette opération et nous y formerons le personnel militaire qui se rendra sur place sous commandement français. Cet acte symbolise l'action commune des Etats membres et je pense qu'il offre une valeur ajoutée à cette opération dans le cadre de la politique de sécurité et de défense commune.

J'aimerais vous prier de continuer à exprimer, au nom des citoyens européens, notre sensibilité et notre intérêt pour ce qui se passe dans ce pays et que nous ne laissions plus cette crise devenir de nouveau une crise oubliée.

Je vous remercie ».